



« **Le concours des territoires intelligents** »
est ouvert pour sa 17ème édition. Il comprend **4 catégories** :

- **catégorie « Collège »** pour les équipes constituées d'élèves du cycle 4 ;
- **catégorie « Pro »** pour les équipes constituées d'élèves de **SEGPA, d'EREA et de 3e prépa métiers**;
- **catégorie « Lycée »** pour les équipes constituées d'élèves du **cycle terminal** ;
- **catégorie « Sup »** pour des équipes constituées d'étudiants de l'Enseignement supérieur (**BTS, DUT, école d'ingénieurs...**).

Ce concours répond aux problématiques posées par l'**évolution d'un territoire intelligent (durable et connecté)** au travers d'une ou plusieurs des composantes suivantes :

- le logement ;
- la mobilité et les déplacements (pont, route, voie ferrée...) ;
- les activités humaines (culture, industrie, éducation, santé, commerce, agriculture, loisirs...) ;
- la préservation de l'environnement, y compris la gestion de l'eau et des déchets ;
- les énergies, locales et renouvelables.

L'inscription et les règlements de chaque catégorie sont accessibles à l'adresse :

<https://lesgeniesdelaconstruction.fr>

Nous espérons que vous encouragerez la participation d'une ou plusieurs de vos classes à ce concours qui contribue à l'épanouissement de vos élèves.

Nous vous prions d'agréer, madame monsieur l'expression de notre parfaite considération.

Le comité national de pilotage du concours

